Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 035-213501554-20260417-38_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

❖

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

❖

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOHEAC

N° 38/26

Le vendredi 17 avril 2026 à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Ronan COUDRAIS, Maire.
Date de la convocation : 8 avril 2026
Membres en exercice : 15
Membres présents : 12
Membres votants : 15
Présents : M. Ronan COUDRAIS, Maire, Mme Sylvie MONNIER, M. Jean-François CLAIRON, Mme Elodie HAMON, M. Yves PAPAIL, adjoints.
M. Stéphane BELLESOEUR, Mme Nadia CHEKKAT, Mme Johanna LE CLECH JOUBAIRE, M. Alain MOREL, Mme Florence PAVOINE, Mme Solédane DEGLI-ESPOSTI, Mme Véronique BOUGEARD
Pouvoir : Gwendolyne BOULOT à Sylvie MONNIER, Lucien COMBES à Alain MOREL, Jean-François COUROUSSE à Jean-François CLAIRON
Secrétaire de séance : Elodie HAMON

****

OBJET : CONSTITUTION DE LA COMMISION D'APPEL D'OFFRES

Monsieur Ronan COUDRAIS, Maire, précise que la constitution de la commission d'appel d'offres est formalisée par l'article 22 du Code des Marchés Publics. Cette commission doit obligatoirement est constitué du Maire, de 3 membres titulaires et de 3 membres suppléants.

Président : Maire, ou son représentant

Voici les membres titulaires proposés :

- Yves PAPAIL
- Nadia CHEKKAT
- Lucien COMBES

Et voici la liste des membres suppléants proposés :

- Florence PAVOINE
- Solédane DEGLI-ESPOSTI
- Stéphane BELLESOEUR

****

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

➢ **DE DESIGNER** les élus proposés ci-dessus comme membre de la commission d'appel d'offres

RESULTAT DU VOTE	
Votants =	15
POUR ……..	15
CONTRE …….	0
ABSTENTION ……	0

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Ronan COUDRAIS

Certifiée exécutoire :
- Compte tenu de sa transmission à la Préfecture le : 24 avril 2026
- De l'affichage le : 24 avril 2026